



Délibération n°2025-145

Date de la convocation : 15 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	36
- dont « pour » :	36
- dont « contre » :	0
- « abstention » :	0

Objet : Convention de déploiement du programme Ecopousse pour l'année scolaire 2025-2026 – approbation de l'avenant 1

Le mardi 21 octobre 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un du mois d'octobre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Estibeaux, salle Lahaout, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Thierry CALOONE, Roland DUCAMP, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Annie LAGELOUZE,

Étaient excusés : Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Henri LALANNE,

Procurations : Corine DE PASSOS à Annie LAGELOUZE, Didier SAKELLARIDES à Jean-Marc LESCOUTE, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS à François CLAUDE, Liliane MARBOEUF à Jean-Luc SEMACOY, Régine TASTET à Marie-Josée SIBERCHICOT, Marie-Françoise LABORDE à Christian DAMIANI,

Absents : Dominique DUPUY, Christel ROLLO, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT, Guy BAUBION BROYE

Secrétaire de séance : Robert BACHERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Statuts de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans,

Vu l'article 113 de la loi n°2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009,

Vu l'article 1395 G du code général des impôts,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2023-102 en date du 27 juin 2023 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Orthe et Arrigans,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2025-80 en date du 27 mai 2025 approuvant la convention de déploiement du programme Ecopousse pour l'année scolaire 2025-2026

Considérant la nécessité de signer un avenant à ladite convention afin d'intégrer une classe supplémentaire

Monsieur le Président rappelle que 46 classes du territoire avaient manifesté leur intérêt à participer au programme Ecopousse sur l'année scolaire 2025-2026. Une classe supplémentaire souhaite participer à cette action et Monsieur le Président demande au conseil communautaire d'approuver l'avenant à cette convention avec le nouveau tableau de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la signature de l'avenant à la convention Ecopousse
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président
Jean Marc LESCOUTE



Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le 23/10/2025

ID : 040-200069417-20251021-2025_145-DE

